

**PRISE EN CHARGE PARTIELLE FRAIS D'INSCRIPTION
AUX FORMATIONS DISPENSEES
PAR LE CNED
(Centre National d'Enseignement à Distance)**

PUBLIC ELIGIBLE

- Personnel en congé formation.
- Personnel titulaire ou non titulaire préparant un concours non inscrit au PAF (Plan Académique de Formation).
- Personnel titulaire ou non titulaire dont l'éloignement ne permet pas de suivre les formations organisées.
- Autres situations exceptionnelles (avis réservé à l'autorité compétente)

CONDITIONS DE PRISE EN CHARGE

- 60% du montant de la dépense effective - plafonné à 400€

PIECES A FOURNIR

- Courrier de demande de remboursement
- Photocopie de la pièce d'identité
- Photocopie de la carte vitale
- Photocopie d'un justificatif de domicile
- RIB
- Facture acquittée du CNED

RENVOYEZ L'ENSEMBLE DE VOTRE DOSSIER POUR INSTRUCTION

**A l'attention de Monsieur le Recteur de région académique Guadeloupe –
Recteur d'Académie – Chancelier des Universités – Directeur Académique des Services de
l'Éducation Nationale**

PAR MAIL : ce.difor@ac-guadeloupe.fr

PAR VOIE POSTALE : RECTORAT DE L'ACADEMIE DE LA GUADELOUPE

SERVICE DIVISION DE LA FORMATION

Parc d'activités la Providence ZAC de Dothémare

BP 480 97183 LES ABYMES - Cedex